

## Article

---

« Couples en emploi et morphologie sociale des quartiers de Montréal, 1971-1991 »

Paul Villeneuve

*Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 2, 1995, p. 87-102.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001829ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

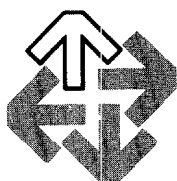
Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

## Couples en emploi et morphologie sociale des quartiers de Montréal, 1971-1991



PAUL VILLENEUVE et DAMARIS ROSE

---

La présence accrue des femmes dans la sphère de l'emploi compte parmi les principaux changements qui affectent la plupart des sociétés industrielles avancées depuis plus de vingt ans. La stratification sociale au sein de ces sociétés ne peut plus être analysée indépendamment des rapports entre groupes de sexe<sup>1</sup>. L'augmentation du taux de participation à la main-d'œuvre des femmes vivant en couple provoque une progression du nombre de couples en emploi, aussi appelés « familles à double revenu<sup>2</sup> ». Cette forme familiale, maintenant la plus répandue en Amérique du Nord, est devenue un puissant facteur de changement social. Entre autres, sa généralisation remet en question plusieurs aspects de la division sexuelle du travail.

La ségrégation sexuelle au sein de la main-d'œuvre de pays tel le Canada a fait l'objet d'un certain nombre d'études. Dans la plupart des pays industriels avancés, cette ségrégation se double, encore aujourd'hui, de rapports de pouvoir très inégaux entre hommes et femmes<sup>3</sup>. Les hommes sont surreprésentés dans les catégories supérieures de la hiérarchie socio-professionnelle et les femmes le sont dans les catégories inférieures, cette structure inégale ne changeant que très lentement depuis l'entrée massive des femmes dans la main-d'œuvre. Cette situation, qui prévaut au niveau de l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne (Fox et Fox, 1987), se retrouve également dans ses principales agglomérations urbaines (Rose et Villeneuve, 1993, 1994). Ces agglomérations sont des lieux de travail ; elles sont également des

---

1. L'expression « groupes de sexe » est utilisée par BERNARD et BOISJOLY (1991), qui montrent, à l'instar de CLEMENT et MYLES (1994), la nécessité et l'intérêt d'introduire les rapports hommes-femmes dans l'étude de la stratification sociale.

2. Nous appelons « couples en emploi » les couples femme-homme, mariés ou en union libre, où chacun des partenaires occupe au moins un emploi rémunéré, que celui-ci soit à temps plein ou à temps partiel. Cette désignation paraît plus claire que celle de ménages à « double emploi » ou à « double revenu » (LANGLOIS, 1984 ; VILLENEUVE et VIAUD, 1987), ou « bi-actifs » (FAGNANI, 1992), qui peut tout aussi bien désigner un couple où un des deux partenaires occupe deux emplois. Par rapport aux définitions usuelles employées au Canada, qui sont celles de Statistique Canada, les couples en emploi sont des ménages familiaux avec ou sans enfants.

3. CLEMENT et MYLES (1994) analysent les diverses formes que prennent ces rapports inégaux. Une distinction doit être établie entre ségrégation et rapports inégaux ou asymétriques. La première désigne une répartition différente, ici des hommes et des femmes, parmi des catégories qui ont pour principale propriété d'être mutuellement exclusives, par exemple les secteurs d'activités économiques. Si, en plus, ces catégories entretiennent entre elles une relation d'ordre, alors la notion d'asymétrie ou d'inégalité est de mise. Les catégories socio-professionnelles sont de ce type.

milieux de vie<sup>4</sup>. Les hommes et les femmes qui composent la hiérarchie professionnelle des grandes villes appartiennent aussi à des ménages, et ces ménages s'insèrent dans divers milieux résidentiels. Or, une proportion croissante de ces hommes et de ces femmes est faite de couples en emploi<sup>5</sup>. La question suivante surgit alors : Comment l'inégale division du travail qui prévaut dans la sphère de l'emploi affecte-t-elle l'asymétrie professionnelle au sein des couples en emploi, l'asymétrie désignant ici l'écart de rang socio-professionnel entre le conjoint et la conjointe (Villeneuve et Viaud, 1987), à son tour, comment cette asymétrie se répercute-t-elle sur la morphologie sociale des quartiers résidentiels ?

C'est la question que nous abordons dans ce texte<sup>6</sup>. Pour y répondre, nous caractérisons, en première partie, les formes prises par la croissance et la diffusion des couples en emploi au sein de la force de travail. Nos propos concernent surtout la situation nord-américaine et sont illustrés à l'aide de données qui portent sur la main-d'œuvre de l'ensemble de l'agglomération montréalaise. Ceci nous conduit à émettre une première hypothèse : la division sexuelle du travail inégale dans la sphère de l'emploi entraîne une certaine « distance professionnelle » entre conjoints au sein des couples en emploi, ce qui fait augmenter la diversité socio-professionnelle et la diversité des revenus au sein des quartiers urbains. Ainsi, plus l'incidence des couples en emploi est élevée au sein d'un quartier, plus la diversité sociale de celui-ci devrait être élevée. Cette première hypothèse ne nous renseigne toutefois pas sur les raisons de la variation de l'incidence des couples en emploi d'un quartier à l'autre, c'est-à-dire sur leur localisation résidentielle. Cette question nous conduit à élaborer une deuxième hypothèse, qui repose cette fois sur la notion de « division familiale du travail » (Barrère-Maurisson, 1992) et qui suggère des différences appréciables entre les quartiers centraux et les quartiers de banlieue en ce qui a trait à l'incidence des couples en emploi. Ces hypothèses sont alors mises à l'épreuve à l'aide de données sur les quartiers de la région métropolitaine<sup>7</sup> de Montréal.

#### LES COUPLES EN EMPLOI DANS LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE MONTRÉALAISE

La plupart des études récentes montrent que le degré de ségrégation professionnelle entre hommes et femmes au Canada demeure élevé même s'il tend à diminuer un peu depuis quelques années. Cette diminution serait d'abord attribuable à l'entrée des femmes dans des professions auparavant réservées presque exclusivement aux hommes plutôt qu'au mouvement contraire (Fox et Fox, 1987). Elle serait également due à la tertiarisation de l'économie canadienne, mouvement de restructuration économique très lié à la féminisation de la main-d'œuvre et qui se produit surtout dans les principales agglomérations urbaines (Rose et Villeneuve, 1993 ; Villeneuve, 1992).

4. Un thème important de la géographie humaine actuelle porte sur l'étude des rapports entre la sphère familiale et les lieux de résidence, d'une part, la sphère du travail et les lieux d'emploi, d'autre part, deux aspects d'une même réalité qui avait été scindée artificiellement par la création des sous-disciplines de la géographie sociale et la géographie économique (HANSON, 1992 ; HANSON et PRATT, 1988, 1990 ; MacKENZIE et ROSE, 1983 ; ROSE et VILLENEUVE, 1988).

5. Dans l'agglomération urbaine de Montréal, selon les données obtenues auprès de Statistique Canada, le pourcentage de travailleurs et travailleuses vivant au sein de couples en emploi est passée de 28,4 à 49,9 entre 1971 et 1991. Par ailleurs, le pourcentage des couples en emploi dans l'ensemble des ménages est passé, quant à lui, de moins de 20 à plus de 30 pendant la même période.

6. Cette recherche a bénéficié de subventions du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC). Nous remercions Caroline Cadrin et Pierre Lemieux pour l'aide apportée au cours de l'analyse des données. L'analyse présentée ici se situe dans la continuité de travaux antérieurs sur la question du double emploi à Montréal au cours des années 1970 (VILLENEUVE et VIAUD, 1987 ; VILLENEUVE et MORENCY, 1990, 1992). L'approche analytique utilisée ici permet de préciser et de dépasser les premières interprétations fournies dans ces travaux, en montrant mieux le poids respectif de la sphère de l'emploi et de la sphère résidentielle et, surtout, en comparant la décennie 1980 à la précédente.

7. Dans ce texte, les expressions « agglomération urbaine », « région métropolitaine » ou « région métropolitaine de recensement » sont synonymes et désignent le marché géographique de l'emploi qui correspond à la zone des déplacements pendulaires résidence-travail s'effectuant dans et autour de Montréal. La figure 1 illustre les limites de cette zone.

Comment ces changements affectent-ils l'univers familial ? Notons d'abord qu'au Canada, le taux de participation à la main-d'œuvre des hommes vivant en couples diminue beaucoup plus lentement que n'augmente le taux de participation des femmes vivant en couples (Rashid, 1994, pp. 22-24). Ceci entraîne nécessairement une augmentation de la proportion de couples en emploi : en 1991, les deux conjoints sont actifs dans 60 % des familles époux-épouse en comparaison de 49 % en 1981 et de seulement 18 % en 1961 (Che-Alford, 1994, 1994, Rose et Wexler, 1994)<sup>8</sup>. Ces transformations ne manquent pas de soulever des questions au sujet des liens entre les rapports de sexe et la stratification sociale (Bonney, 1988 ; Pratt et Hanson, 1988).

On rencontre depuis longtemps une proportion élevée de couples en emploi au sein de la classe ouvrière traditionnelle (Vandelac *et al.*, 1985, p. 29). Cette forme familiale, en se généralisant maintenant à l'ensemble de la société, provoque la remise en question de plusieurs idées reçues (England, 1991 ; Markusen, 1981 ; Michelson, 1988 ; Rose et Wexler, 1994). Par exemple, il n'est plus possible de supposer que les conjoints au sein d'un couple font automatiquement partie de la même classe sociale et de définir l'appartenance de classe par celle du conjoint (Hiller et Philliber, 1986 ; Pratt et Hanson, 1988). La notion de *cross-class families* (McRae, 1986) ne résout pas le problème, car elle ne tient pas compte des rapports sociaux de sexe au sein de la famille (Clement et Myles, 1994, p. 192). Même si le double emploi au sein d'un ménage n'entraîne pas nécessairement l'égalité dans les rapports de pouvoir entre conjoints ou une répartition égalitaire des tâches ménagères (Gunderson et Muszynski, 1990, pp. 25-27), il est souvent associé à une augmentation du pouvoir de la conjointe concernant les décisions d'ordre financier (Luxton, 1986), comme le choix d'une résidence par exemple (Fagnani, 1992, 1993 ; Markusen, 1981), surtout dans les cas où le statut professionnel et le revenu de la conjointe sont égaux ou supérieurs à ceux du conjoint (Clement et Myles, 1994, pp. 154-210). Il apparaît donc qu'il faut se donner les moyens d'étudier l'impact de l'évolution des rapports sociaux de sexe sur la morphologie sociale des quartiers urbains.

Considérons d'abord l'évolution de la place des couples en emploi au sein des catégories socio-professionnelles (CSP) montréalaises. À cette fin, des compilations spéciales de données se rapportant à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal nous ont été fournies par Statistique Canada pour les recensements de 1971, 1981 et 1991. Ces compilations dénombrent d'abord les effectifs féminins et masculins de la main-d'œuvre à chacune des dates et selon des CSP que nous avons nous-mêmes définies<sup>9</sup>. Elles fournissent également la ventilation du nombre de couples en emploi selon la CSP du conjoint et celle de la conjointe. Ces compilations permettent de confectionner les tableaux 1 et 2 qui portent, rappelons-le, sur l'ensemble de la RMR.

Mais avant d'aborder le tableau 1, rappelons d'abord les grandes lignes de l'évolution de la structure socio-professionnelle de la main-d'œuvre totale selon le sexe d'un recensement à l'autre. Le pourcentage de femmes cadres était très faible en 1971 (1,10 %) ; il quintuple de 1971 à 1991. Chez les professionnels, la progression des femmes est légèrement supérieure à celle des hommes et le poids relatif des deux sexes est le même en 1991. Le pourcentage d'hommes superviseurs diminue plus rapidement que n'augmente le pourcentage de femmes superviseuses. Enfin, le pourcentage de femmes travailleuses spécialisées diminue lentement tandis que le pourcentage de celles qui sont non spécialisées diminue plus rapidement. Afin de mieux saisir le résultat net de ces évolutions, il est possible de calculer un indice de

8. Le pourcentage pour 1961 désigne les familles avec enfants de 16 ans et moins.

9. Ces catégories professionnelles diffèrent peu de celles employées dans d'autres études. Voir HUNTER et MANLEY (1986) et VILLENEUVE et VIAUD (1987) pour une description de la logique utilisée dans la construction de ces catégories basées, à chacun des recensements, sur les définitions de 1971 et qui contiennent donc exactement les mêmes professions à chacune des dates. Il est cependant possible que les tâches effectuées au sein d'un métier ou d'une profession ayant conservé le même nom en 1971, 1981 et 1991 aient changé.

ségrégation professionnelle entre hommes et femmes<sup>10</sup>. La valeur de l'indice diminue de 13,32 à 11,7, soit de 1,6 point de pourcentage entre 1971 et 1991 et de 3,1 points de pourcentage entre 1981 et 1991.

Le tableau 1 présente une répartition de la main-d'œuvre totale : la main-d'œuvre vivant au sein de couples en emploi est séparée de celle vivant hors de ces couples<sup>11</sup>. Pour chacune des deux parties, la répartition des hommes et des femmes dans chaque CSP est obtenue et l'indice de ségrégation est calculé. À priori, l'effet d'une certaine homogamie<sup>12</sup> devrait agir à la baisse sur la ségrégation professionnelle selon le sexe au sein des couples en emploi. Il n'en est rien. L'indice est plus fort aux trois dates dans la main-d'œuvre au sein des couples en emploi qu'il ne l'est dans celle hors couples en emploi. En ce qui concerne la main-d'œuvre au sein des couples en emploi, on note même une augmentation de l'indice entre 1971 et 1981, une décennie où le nombre de couples en emploi à Montréal a plus que doublé. On note ensuite une diminution de 1981 à 1991, accompagnée d'un ralentissement dans la croissance du nombre de couples en emploi. Au sein de la main-d'œuvre hors couples en emploi, l'indice, moins élevé que pour la main-d'œuvre au sein de ces couples, n'en diminue pas moins assez rapidement pendant les deux décennies. Ainsi, ces données permettent de qualifier la diminution de la ségrégation professionnelle selon le sexe. Elles révèlent une ségrégation professionnelle entre hommes et femmes qui demeure, pendant les deux décennies à l'étude, nettement plus forte au sein des couples en emploi que dans le reste de la main-d'œuvre.

Que signifient ces résultats ? Notons d'abord que les études antérieures à cet égard sont peu nombreuses et peu comparables à la nôtre. Béland et De Sève (1986, p. 326) arrivent à des résultats qui paraissent se rapprocher des nôtres : leurs données sur l'ensemble du Québec montrent que la ségrégation professionnelle selon le sexe augmente, entre 1954 et 1974, chez les personnes mariées alors qu'elle diminue dans l'ensemble de la population active. Mais ces données, tirées du registre des mariages, semblent inclure à la fois les couples en emploi et les personnes mariées dont le conjoint ou la conjointe n'occupe pas d'emploi. D'autres études concluent par contre que la mobilité sociale intergénérationnelle des femmes mariées ressemble plus à celle des hommes que la mobilité des femmes non mariées (Boyd, 1982). Il apparaît toutefois difficile de comparer les résultats des études de mobilité sociale et ceux des études portant sur la ségrégation professionnelle entre hommes et femmes. Nos données sont différentes de celles de Boyd et de Béland et De Sève. Elles ne comprennent que les couples en emploi et, conformément aux définitions de Statistique Canada, elles portent à la fois sur les personnes vivant en union libre et sur celles qui sont mariées. De plus, elles ne contiennent aucune information sur la mobilité intergénérationnelle.

10. Cet indice, aussi appelé indice de dissimilitude, est largement employé en sociologie et en géographie. Il se définit comme suit :  $1/2 \sum (x_i - y_i)$ , où  $x_i$  désigne le pourcentage d'hommes dans la CSP  $i$  par rapport au nombre total d'hommes toutes CSP confondues,  $y_i$  étant défini de la même manière pour les femmes. L'indice indique le pourcentage d'hommes ou de femmes qu'il faudrait changer de catégorie professionnelle pour que les répartitions selon le sexe deviennent identiques. Il varie entre 0 et 100 et dépend fortement du nombre de catégories utilisées. Ici, avec seulement cinq CSP, ses valeurs sont faibles.

11. La première partie s'obtient directement à l'aide des effectifs marginaux du tableau 2 et la seconde s'obtient en soustrayant ces effectifs marginaux des effectifs ayant servi à calculer les pourcentages des catégories correspondantes pour l'ensemble de la main-d'œuvre. Les membres de la main-d'œuvre appartenant à des couples en emploi forment un ensemble à première vue plus homogène que ceux hors couples en emploi qui comprennent : les travailleurs et travailleuses vivant dans des ménages non familiaux, très souvent seuls ; les membres de la main-d'œuvre vivant dans un couple où le conjoint, ou plus souvent la conjointe, ne fait pas partie de la main-d'œuvre ; les enfants des ménages familiaux et les parents seuls qui font partie de la main-d'œuvre.

12. Il est en effet possible d'évoquer, de façon générale, la possibilité d'une homogamie professionnelle, à l'instar de l'homogamie ethnique ou religieuse. L'homogamie professionnelle désignerait tout simplement une propension plus forte à former un couple avec une personne appartenant à une CSP similaire qu'avec une personne appartenant à une CSP différente.

TABLEAU 1  
Ségrégation professionnelle entre hommes et femmes  
Région métropolitaine de Montréal, 1971-1991

## Main-d'œuvre au sein des couples en emploi

	1971		1981		1991	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	4,40	1,08	9,51	3,08	11,34	6,23
Professionnels	15,17	12,22	14,89	12,43	17,08	15,95
Superviseurs	14,14	5,35	13,32	5,39	13,32	5,65
Trav. spécialisés	31,33	33,21	30,68	34,15	29,29	35,37
Trav. non spécialisés	34,95	48,15	31,60	44,94	28,96	36,81
Total %	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectifs	135 205	135 205	288 515	288 515	376 290	376 290
Indice de ségrégation	<b>15,07</b>		<b>16,82</b>		<b>13,93</b>	

## Main-d'œuvre hors couples en emploi

	1971		1981		1991	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	4,76	1,11	7,06	3,10	6,76	5,37
Professionnels	12,92	10,93	11,78	11,98	13,41	14,05
Superviseurs	12,21	4,51	10,14	4,93	8,94	5,05
Trav. spécialisés	29,55	34,23	30,00	32,66	28,93	30,28
Trav. non spécialisés	40,55	49,22	41,02	47,34	41,95	45,25
Total %	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Effectifs	487 855	195 100	501 900	269 030	448 170	308 375
Indice de ségrégation	<b>13,34</b>		<b>9,18</b>		<b>5,29</b>	

Source : Compilations spéciales obtenues par les auteurs auprès de Statistique Canada.

Le tableau 2 permet de documenter de façon plus détaillée la faible homogamie professionnelle au sein des couples en emploi montréalais<sup>13</sup>. Nous y présentons une ventilation de ces couples selon les catégories professionnelles des conjointes et des conjoints. Si l'homogamie professionnelle était forte, la diagonale principale du tableau contiendrait systématiquement le pourcentage le plus élevé de sa ligne et de sa colonne. Ceci n'est le cas que pour la catégorie des travailleurs non spécialisés. Cependant, une certaine homogamie se dessine chez les professionnels et les travailleurs spécialisés en 1991. De façon plus générale, au cours des années 1970, alors qu'on connaissait une très forte progression du nombre de couples en emploi, le repositionnement des *conjointes* vers les catégories professionnelles supérieures a été moins marqué que celui des *conjoints*. Par contre, pendant la décennie suivante, la progression des conjointes est plus marquée que celle des *conjoints*. Ces tendances sont sans doute tributaire au fait que ce n'est que durant les années 1980 que les femmes ont commencé à franchir les barrières à l'avancement de carrière dans les catégories professionnelles supérieures (Fox et Fox, 1987 ; Lépine, 1993 ; Marshall, 1987), avec la mise en place des congés de maternité et de certaines mesures visant l'élimination de la discrimination à

13. Dans le tableau 2, où, faute d'espace, les données pour l'année 1971 ne sont pas présentées, le pourcentage de couples dans chacune des 25 catégories est calculé sur le nombre total de couples en emploi à chaque date. Ainsi, il y avait  $288515 \times 0,73 \% = 2106$  couples où les deux conjoints étaient cadres en 1981. Les CSP sont désignées par des nombres entiers en ordre décroissant pour signifier qu'une échelle ordinale de mesure sera postulée dans le reste de l'analyse.

l'endroit des femmes ayant interrompu leur carrière pour des raisons familiales (Kempeneers, 1992), plus particulièrement dans les secteurs public et parapublic (Cooke, 1986 ; Maroney, 1983). Malgré ces changements, la ségrégation professionnelle selon le sexe reste élevée. De plus, pour qu'elles soient décrites adéquatement, les tendances ci-dessus requièrent, au-delà de la notion de ségrégation, l'utilisation de la notion d'« asymétrie professionnelle ». En effet, on notera que les pourcentages sont généralement plus élevés au-dessus de la diagonale principale qu'en dessous<sup>14</sup>.

TABLEAU 2  
Distribution des professions des conjointes selon la profession des conjoints

1981	Professions des conjointes					Total	
	5	4	3	2	1	%	Effectifs
Prof. des conjoints	5	4	3	2	1	%	Effectifs
5 Cadres	0,73	1,79	0,64	3,65	2,71	9,51	27 445
4 Professionnels	0,69	4,93	0,68	5,45	3,14	14,89	42 960
3 Superviseurs	0,44	1,21	1,37	4,79	5,51	13,32	38 435
2 Trav. spécialisés	0,75	2,72	1,40	11,20	14,61	30,68	88 515
1 Trav. non spécialisés	0,48	1,79	1,29	9,05	18,99	31,60	91 160
Total %	3,08	12,43	5,39	34,15	44,94	100,00	288 515
Effectifs	8 900	35 870	15 555	98 520	129 670	288 515	

1991	Professions des conjointes					Total	
	5	4	3	2	1	%	Effectifs
Prof. des conjoints	5	4	3	2	1	%	Effectifs
5 Cadres	1,68	2,44	0,64	3,90	2,67	11,34	42 685
4 Professionnels	1,36	6,17	0,69	5,86	3,00	17,08	64 275
3 Superviseurs	0,83	1,61	1,77	4,76	4,36	13,32	50 135
2 Trav. spécialisés	1,37	3,39	1,31	11,70	11,53	29,29	110 230
1 Trav. non spécialisés	0,99	2,32	1,24	9,16	15,24	28,96	108 965
Total %	6,23	15,95	5,65	35,37	36,81	100,00	376 290
Effectifs	23 435	60 000	21 245	133 105	138 505	376 290	

Source : Compilations spéciales, Statistique Canada.

Comment mesurer le degré d'asymétrie professionnelle selon le sexe ? Une procédure simple permet de le faire, à deux conditions : 1) considérer que les CSP utilisées ici forment une échelle ordinale de mesure ; 2) accepter comme valable la notion de « rang professionnel moyen ». Nous avons calculé le revenu moyen d'emploi selon le sexe et la CSP, en 1990, dans la région métropolitaine de Montréal. On note que le revenu  $y$  est systématiquement ordonné selon les CSP. On note de plus que les ratios entre catégories, bien que variables, surtout chez les femmes, suggèrent des distances assez homogènes pour autoriser le calcul de rangs moyens<sup>15</sup>. On remarquera enfin que les écarts de revenu d'emploi entre hommes et femmes de même catégorie professionnelle restent, en 1990, très élevés, surtout chez les cadres.

14. La notion d'asymétrie professionnelle selon le sexe peut être caractérisée de la façon suivante à l'aide du tableau 2 : si  $i$  désigne la ligne et  $j$  la colonne,  $x_{ij}$  est presque toujours plus petit que  $x_{ji}$ . Ainsi,  $x_{45} = 0,69\%$  et  $x_{54} = 1,79\%$  en 1981. Les seules exceptions surgissent lorsque  $i$  désigne la CSP des superviseurs et  $j$  celle des professionnelles (et des cadres en 1991).

15. Cette utilisation du revenu pour légitimer des calculs de rang professionnel rejoint la position de BERNARD et BOISJOLY (1991, p. 151,) pour qui « la distribution du revenu d'emploi ne renvoie pas qu'aux forces de l'offre et de la demande mais porte également les traces de l'action de structures sociales comme les classes et les groupes de sexe ».

Les deux conditions qui viennent d'être énoncées étant à toutes fins utiles remplies, il est possible de calculer le rang professionnel moyen selon le sexe et l'appartenance ou non à un couple en emploi. Nous obtenons, dans un premier temps, le rang moyen des hommes et celui des femmes à chaque recensement, d'abord pour l'ensemble de la main-d'œuvre, ensuite pour les deux partitions définies précédemment, soit la main-d'œuvre au sein des couples en emploi et celle hors de ces couples. Nous faisons ensuite le ratio du rang moyen des hommes sur le rang moyen des femmes ; ce ratio constitue un indice d'asymétrie professionnelle. Au niveau de l'ensemble de la main-d'œuvre, le ratio diminue pendant la période étudiée. Il le fait aussi, et plus rapidement, en ce qui concerne la main-d'œuvre hors couples en emploi, alors que dans le cas des couples en emploi, le ratio, déjà plus élevé en 1971, augmente d'abord au cours des années 1970 pour diminuer ensuite au cours des années 1980<sup>16</sup>.

L'asymétrie professionnelle entre hommes et femmes demeure donc plus forte, pendant la période étudiée, entre conjoints que dans le reste de la main-d'œuvre. Une telle observation rappelle les préoccupations classiques de l'école d'écologie humaine, qui s'interrogeait sur les rapports entre la distance sociale et la distance spatiale (Park, 1975). Ici, il y aurait rapport inverse : des conjoints vivant sous le même toit montreraient une distance socio-professionnelle moyenne plus grande que celle observée entre hommes et femmes ne vivant pas sous le même toit. Voyons maintenant pourquoi ce résultat peut avoir des conséquences au niveau de la morphologie sociale des quartiers urbains.

Considérons d'abord la composition professionnelle de la main-d'œuvre totale (hommes et femmes) qui réside dans chaque quartier. Si l'asymétrie professionnelle est plus forte chez les couples en emploi qu'en dehors d'eux et si l'incidence de ce type de couples dans la main-d'œuvre résidentielle du quartier *i* est plus élevée que dans le quartier *J*, alors la composition professionnelle et la répartition des revenus d'emploi au sein du quartier *i* devrait tendre vers une plus grande diversité que celle du quartier *j*. En d'autres termes, dans un contexte de généralisation du double emploi des couples, la ségrégation sexuelle dans la structure des professions et l'inégalité des revenus d'emploi selon le sexe entraîneraient un effet local dans la sphère domestique, soit l'asymétrie professionnelle et l'inégalité des revenus au sein des couples en emploi. Cet effet local, s'il est observé au sein d'un grand nombre de couples, aurait à son tour pour conséquence un accroissement de la diversité socio-professionnelle et des revenus dans les quartiers qui présentent une forte incidence de couples en emploi. Avant de tester cette hypothèse à l'aide de données détaillées sur les quartiers de l'agglomération montréalaise, il faut donc demander pourquoi l'incidence du double emploi devrait varier d'un quartier à l'autre, ce qui revient à explorer les facteurs de localisation résidentielle des couples en emploi.

### LA LOCALISATION RÉSIDENTIELLE DES COUPLES EN EMPLOI

Pendant longtemps, la géographie résidentielle urbaine a été étudiée sans que la question des rapports sociaux entre hommes et femmes soit considérée dans toute son ampleur. Pourtant, dans leur étude pionnière sur les aires sociales de Los Angeles, Eshref Shevky et Marilyn Williams (1949) utilisèrent le taux de participation des femmes à la main-d'œuvre comme indicateur de statut familial. Ce choix empirique eut toutefois bien peu d'influence sur la pratique de la géographie et de la sociologie urbaines au cours des décennies qui suivirent. L'« analyse des aires sociales » et l'« écologie factorielle » nous ont beaucoup appris sur la structure résidentielle des villes nord-américaines<sup>17</sup>, mais l'hypothèse d'homogénéité sociale interne des quartiers urbains qui sous-tend ces approches constitue un véritable handicap lorsqu'il s'agit de tenter de saisir certaines transformations dont les effets se font sentir à

16. Le tableau contenant les résultats de ces calculs peut être obtenu auprès des auteurs.

17. Voir par exemple l'étude de LE BOURDAIS et BEAUDRY (1988) sur Montréal, l'une des rares études du genre à traiter de la monoparentalité et de l'effet sur l'univers résidentiel de l'augmentation de la participation des femmes à la main-d'œuvre.

échelle très locale. Par exemple, ces approches permettent mal de saisir les conséquences sur la localisation résidentielle des ménages des profonds changements survenus dans les rapports sociaux entre femmes et hommes. Ainsi, la très intéressante étude de Nicole Tabard (1993) montre bien comment le tissu urbain est façonné par la hiérarchie sociale. Cependant, parce qu'elle ne retient pas les femmes membres de la main-d'œuvre dans ses analyses de la composition socio-professionnelle des quartiers et communes de France, elle s'expose à surestimer certaines homogénéités.

Quels sont les facteurs qui affectent la localisation résidentielle des couples en emploi ? Une recherche antérieure (Villeneuve et Viaud, 1987) a permis de montrer que leurs choix résidentiels sont liés à la présence de deux grandes structures de consommation, de deux genres de vie chez les ménages à double revenu : un genre de vie axé sur le foyer et la famille où la propriété résidentielle et la présence des enfants comptent beaucoup ; un genre de vie tourné vers « l'urbanité », où la profession et la participation à la vie de la cité occupent une place importante<sup>18</sup>. Ces deux genres de vie, identifiés très tôt par les analystes des aires sociales, ne sont certes pas particuliers aux couples en emploi. Langlois (1984) a cependant montré que le double emploi amplifie, par le biais de l'interaction entre les revenus des conjoints, les disparités de revenu entre les ménages. Il a aussi montré que ces deux genres de vie peuvent de moins en moins être considérés comme deux étapes du cycle de vie, puisqu'une proportion grandissante de couples en emploi s'installe à demeure dans le deuxième, tout particulièrement ceux qui participent au mouvement de « gentrification » de certains quartiers centraux (Rose, 1984, 1995 ; Rose et Villeneuve, 1988).

On peut penser que les tenants du genre de vie axé sur la famille se retrouvent majoritairement dans les quartiers de banlieue et que ceux tournés vers l'urbanité montrent une plus grande propension à occuper les quartiers plus centraux des agglomérations urbaines, à proximité, entre autres, des principaux pôles d'emploi (Fagnani, 1993). Ce qui retient l'attention ici, c'est la forme prise par la division familiale du travail au sein de ces deux genres de vie. Auparavant, dans le genre de vie axé sur la famille, la conjointe ne faisait habituellement pas partie de la main-d'œuvre (Strong-Boag, 1991). Maintenant, de façon paradoxale, c'est pour faire en sorte que ce genre de vie continue à être possible qu'elle doit en faire partie (Séguin, 1988), son revenu d'emploi devenant nécessaire au maintien du pouvoir d'achat du ménage. Même si la participation des conjointes au marché du travail est motivée en partie par la recherche d'une plus grande satisfaction personnelle et de sécurité économique (Duffy et Pupo, 1992, pp. 26-36), il n'en demeure pas moins vrai qu'au cours des années 1980, le salaire de la conjointe a servi à compenser l'érosion du pouvoir d'achat familial attribuable à la baisse des revenus d'emploi des conjoints (Moore, 1989, pp. 35-37 ; Rashid, 1994, p. 21).

Ces considérations suggèrent que les couples en emploi pratiquant un genre de vie axé sur la famille devraient montrer une asymétrie professionnelle entre conjoints plus forte que chez ceux tournés vers l'urbanité. Si les premiers habitent surtout la banlieue et les seconds les quartiers centraux, alors l'impact de la généralisation du double emploi des couples sur la diversité sociale des quartiers devrait être plus fort en banlieue qu'au centre.

#### MISE À L'ÉPREUVE DES HYPOTHÈSES DANS LE CAS DES QUARTIERS DE MONTRÉAL

Afin de tester les deux hypothèses qui viennent d'être esquissées, nous développons une base de données se rapportant aux quartiers de la RMR de Montréal. Cette base contient cinq indicateurs empiriques qui prennent une valeur pour chaque quartier à chacun des trois recensements : 1971, 1981<sup>19</sup>.

18. Une étude qualitative menée à Paris confirme la présence de ces deux modèles (FAGNANI, 1993).

19. Pour 1971 et 1981, chacune des 93 zones est un regroupement de secteurs de recensement (des figures qui présentent une cartographie des indicateurs peuvent être obtenues auprès des auteurs). Rappelons que les secteurs de recensement sont découpés par Statistique Canada de façon à tenter de préserver une certaine homogénéité sociale interne, objectif qui n'est que partiellement atteint (la présente analyse montrant d'ailleurs que cette homogénéité est,

Le premier indicateur (DIS) est tout simplement la distance en ligne droite entre le centre-ville<sup>20</sup> et le centre de chacune des 93 zones. Il permet de localiser chaque quartier sur un continuum centre-ville/banlieue en faisant abstraction de la position relative des quartiers les uns par rapport aux autres, l'analyse de celle-ci étant faite à l'aide de cartes. Les valeurs de DIS ne changent pas d'un recensement à l'autre.

Le deuxième indicateur (INC) concerne l'incidence des couples en emploi dans les quartiers. Il s'agit du pourcentage de couples en emploi dans le nombre total de ménages habitant chaque quartier. En 1991, INC variait entre 9,8 et 49,5 % selon un schéma d'opposition très nette entre les quartiers centraux et les quartiers de banlieue<sup>21</sup>.

Le troisième indicateur (ASY) mesure le degré moyen d'asymétrie professionnelle au sein des couples en emploi habitant chaque quartier<sup>22</sup>. Plus l'asymétrie professionnelle moyenne est élevée, plus la valeur prise par ASY est forte. En 1991, l'indice d'asymétrie variait de 0,86 à 1,29 (figure 1). Les quelques valeurs inférieures à 1,00, qui sont obtenues dans les quartiers ouvriers de Pointe-Saint-Charles, Centre-Sud, Maisonneuve et une partie de Saint-Michel, indiquent un rang professionnel moyen des conjointes légèrement plus élevé que celui des conjointes au sein des couples en emploi de ces quartiers industriels où les hommes sont fortement touchés par le chômage et le sous-emploi. Les valeurs les plus fortes se trouvent dans certains quartiers de classe moyenne et supérieure de la partie ouest de l'île de Montréal, de Dorval à Sainte-Anne-de-Bellevue, et sur la Rive-Sud, dans des municipalités comme Saint-Bruno, Boucherville, Sainte-Julie et Belœil. On note donc également ici une opposition, beaucoup moins nette cependant que dans le cas de INC, entre quartiers centraux et quartiers de banlieue.

Le quatrième indicateur (CVP) mesure la diversité professionnelle dans l'ensemble de la main-d'œuvre qui habite chaque quartier. Il s'agit du coefficient de variation du rang professionnel moyen<sup>23</sup>. En 1991, CVP varie entre 0,5 et 0,79. Selon cet indice, la diversité professionnelle serait la plus faible dans certains quartiers du centre de l'île de Montréal, comme les quartiers aisés de Westmount et Ville Mont-Royal, mais aussi les quartiers de classe moyenne inférieure comme Saint-Michel. Elle serait la plus forte dans certains quartiers de banlieue de classe moyenne comme Pierrefonds et Roxboro ou Laprairie et Brossard.

Le cinquième indicateur (CVR) évalue la diversité des revenus au sein des quartiers. Il s'agit également d'un coefficient de variation calculé cette fois à l'aide de données sur le revenu d'emploi<sup>24</sup>. Il faut s'attendre à une corrélation assez forte entre CVP et CVR. Ces deux

---

à certains égards, en régression) mais qui nous permet ici d'évoquer la notion de quartier. Pour 1991, toutefois, nous avons dû dans certains cas regrouper des secteurs de dénombrement afin de conserver la compatibilité du découpage territorial utilisé pour 1971 et 1981.

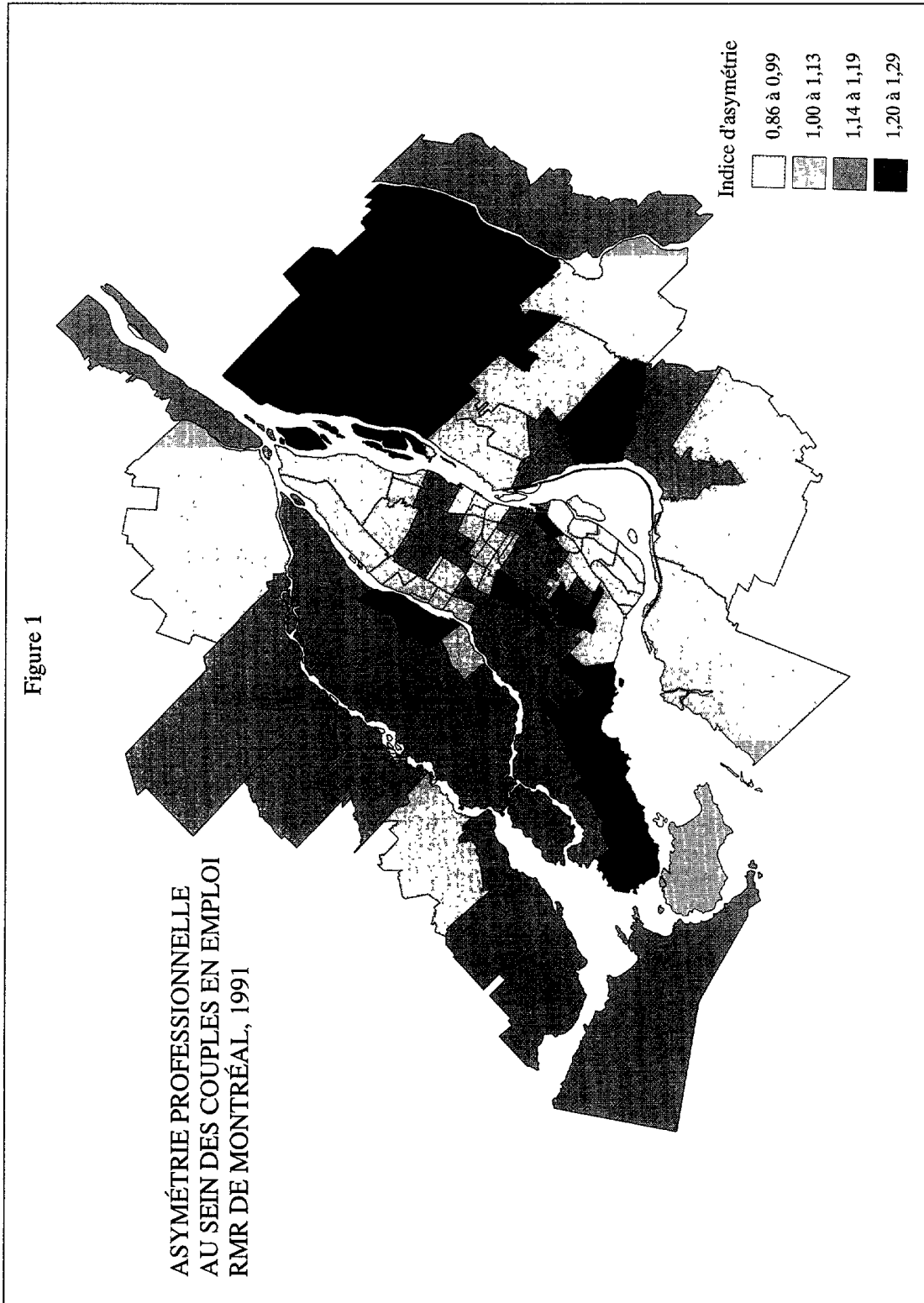
20. Le coin des rues Peel et Sainte-Catherine est choisi comme centre du centre-ville.

21. Ce résultat dépend en partie du fait que le nombre de ménages non familiaux est beaucoup plus élevé dans les quartiers centraux que dans les banlieues éloignées et que cet écart s'est creusé pendant les années 1980 (COLLIN et MONGEAU, 1992). Si les données dont nous disposons nous avaient permis de rapporter les couples en emploi sur l'ensemble des couples dont au moins l'un des conjoints participe à la main d'œuvre, les « patterns » spatiaux observés auraient sans doute été un peu différents. Notamment, on aurait vu des pourcentages élevés dans certains quartiers centraux favorisés par les couples de deux professionnels ainsi que dans des quartiers à forte concentration de familles biparentales immigrantes ou les deux conjoints sont des travailleurs non spécialisés.

22. Pour chaque quartier, à chacun des recensements, nous disposons d'une matrice de la forme de celles présentées au tableau 2. Les effectifs marginaux servent à calculer le rang des hommes et celui des femmes, ASY étant égal au premier divisé par le deuxième.

23. Ce coefficient, CV, est utilisé couramment pour comparer le degré de dispersion de certaines variables. Il est obtenu de la façon suivante. D'abord, le rang professionnel moyen de chaque quartier est calculé en utilisant l'effectif total de chacune des 5 CSP habitant le quartier. Ensuite, l'écart-type autour de ce rang moyen est calculé. Enfin, CV est obtenu en divisant l'écart-type par le rang moyen. Cette dernière opération fait de CV un indice indépendant de la moyenne, du moins en théorie. Il permet donc de comparer le degré de dispersion de variables ayant des moyennes différentes. Ici, il nous permet d'évaluer la diversité professionnelle interne des quartiers indépendamment de leur rang professionnel.

24. Nous avons obtenu auprès de Statistique Canada le revenu moyen d'emploi, tous sexes confondus, de chacune des 5 CSP dans chacun des quartiers à chaque recensement. La moyenne et l'écart-type pondérés par les effectifs de chaque CSP sont calculés et CVR est le rapport de l'écart-type sur la moyenne. L'utilisation du revenu total des ménages ou des individus donnerait des résultats légèrement différents de ceux obtenus ici.



indicateurs mesurent toutefois des dimensions différentes de la diversité sociale, car les revenus moyens, pour les mêmes CSP, varient d'un quartier à l'autre. La diversité est forte au centre-ville, dans Outremont et Westmount, ainsi que dans des municipalités de banlieue comme Sainte-Anne-de-Bellevue, Brossard ou Belœil. Elle est faible dans Verdun et Pointe-Saint-Charles, mais aussi dans des banlieues récentes comme Le Gardeur et Charlemagne ou Sainte-Catherine et Saint-Constant (Laprairie).

Nous procédons maintenant à des analyses de corrélations afin de mieux cerner l'influence du double emploi des couples sur la diversité sociale interne des quartiers. Nous avons établi des corrélations simples entre les indicateurs aux trois dates<sup>25</sup>. Elles vont dans le sens des hypothèses : l'incidence du double emploi et l'asymétrie professionnelle au sein des couples augmentent avec la distance du centre-ville, la relation étant beaucoup plus nette en 1981 et 1991 qu'en 1971. De plus, INC et ASY sont corrélés positivement avec CVP et CVR, les deux indicateurs de diversité. Cependant, les corrélations simples peuvent être trompeuses. Pour pousser plus avant l'analyse, nous avons recours à la démarche la plus simple en la matière, soit celle combinant la technique de McQuitty, qui permet de repérer des chaînons d'association statistique maximale entre les variables, et la technique de Simon-Blalock, qui permet de tester des hypothèses causales<sup>26</sup>.

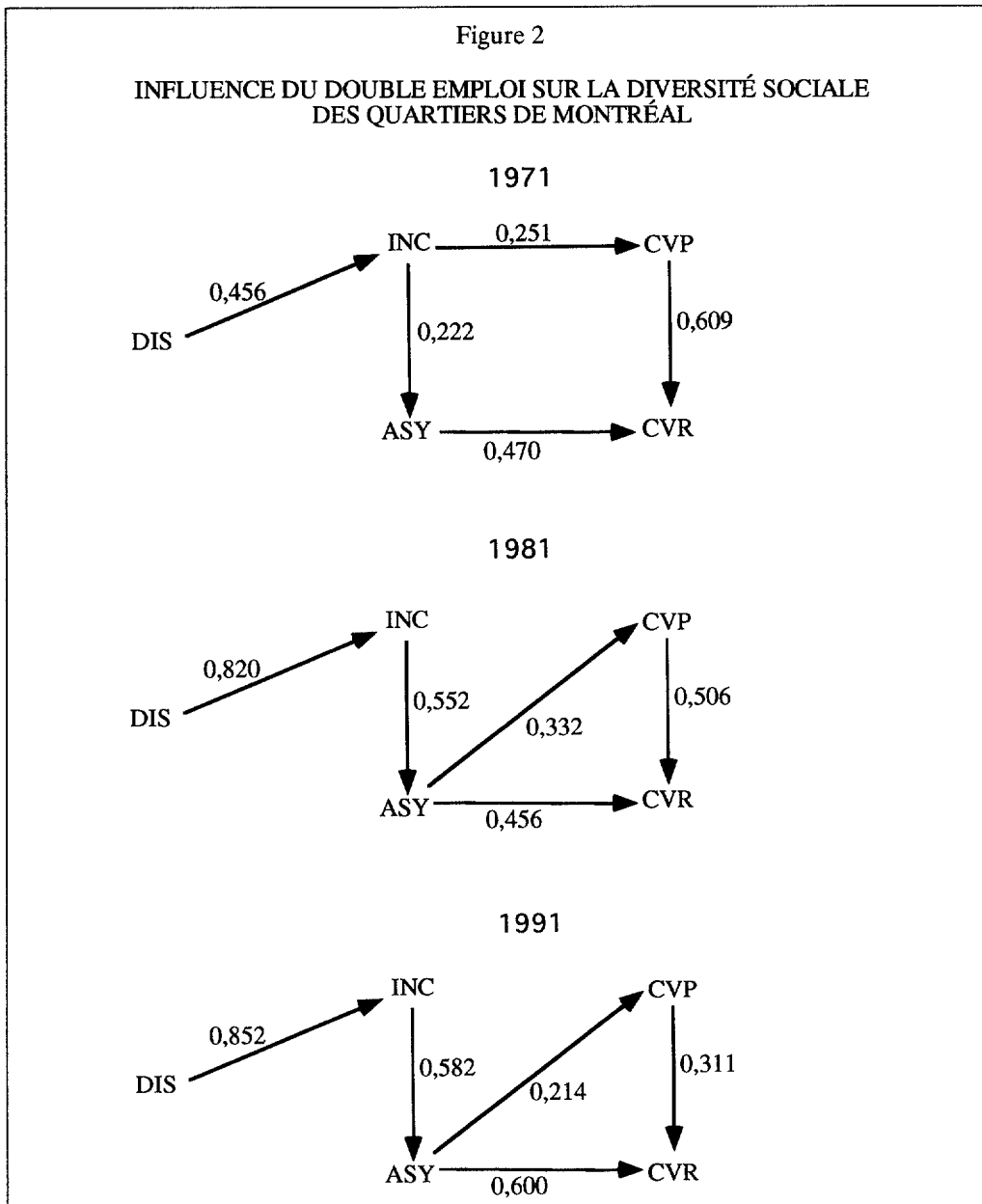
Les hypothèses formulées plus haut, lorsqu'elles sont conjuguées à l'application de ces techniques, suggèrent la structure causale de la figure 2. Premièrement, la position des quartiers sur le continuum centre-ville/banlieue, mesurée par la distance au centre (DIS), a un effet sur l'incidence spatiale du double emploi (INC). Cet effet est positif et devient plus net d'un recensement à l'autre, la forte opposition observée en 1991 se traduisant par une corrélation de 0,852 entre les deux variables. À son tour, l'incidence du double emploi est liée positivement à l'asymétrie professionnelle au sein des couples (ASY)<sup>27</sup>. Enfin, plus celle-ci est forte au sein des quartiers, et plus la diversité professionnelle (CVP) et la diversité des revenus (CVR) le sont également. Dans cette structure causale, les deux variables qui qualifient le double emploi des couples, INC et ASY, médiatisent l'effet de la position géographique des quartiers sur leur diversité sociale interne. La structure change d'un recensement à l'autre : 1) en 1981 et 1991, il n'y a plus d'effet direct de INC sur CVP ; 2) le lien entre INC et

25. Il s'agit de corrélations écologiques qui doivent donc être interprétées prudemment. Ces corrélations mesurent le degré d'association spatiale entre les variables. Afin d'assurer la fiabilité des indices, de multiples tests ont été effectués. Ainsi, pour linéariser la relation de DIS avec les autres variables, celle-ci est exprimée sous forme logarithmique. Les diagrammes de dispersion de toutes les relations ont été inspectés ainsi que les graphiques des résidus afin de repérer les possibilités de biais et de répartition non aléatoire. Ces tests ont montré que les indices présentés ici mesurent correctement les phénomènes étudiés. Avec 93 observations, les coefficients de corrélation simple supérieurs à 0,205 sont significatifs au seuil 0,05 et les corrélations partielles de degré 1 supérieures à 0,254 sont également significatifs au même seuil, les valeurs équivalentes étant 0,288 et 0,315 pour les corrélations partielles de degré 2 et 3.

26. La technique de McQUITTY (1957) permet d'extraire une structure de variation d'une matrice de corrélations. Elle consiste à repérer la corrélation simple la plus forte dans chaque colonne de la matrice et à identifier ainsi les liens de parenté entre variables et groupes de variables. Par exemple, en 1971, DIS-INC et ASY-CVR-CVP forment des groupes. La technique de Simon-Blalock (BLALOCK, 1971) permet ensuite de tester des liens de causalité, postulés par hypothèse, au sein de la structure de covariation. Elle repose essentiellement sur la notion de corrélation partielle. Par exemple, les hypothèses formulées plus haut combinées à l'application de la technique de McQuitty suggèrent des structures causales de la forme de celles présentées à la figure 2. Cinq variables produisent 10 coefficients de corrélation, dont 5 sont retenus ici, la direction des liens de causalité étant postulée par hypothèse. Les cinq liens absents le sont parce qu'ils ne devraient pas être significatifs. Ainsi, la corrélation simple entre DIS et CVP est de 0,359 en 1971 et paraît assez significative, mais si la variable intermédiaire INC est maintenue constante, la corrélation partielle entre DIS et INC n'est plus que de 0,284, ce qui veut dire que l'effet de DIS sur CVP passe en bonne partie) partie par INC. Le tableau 3 présente les corrélations partielles associées aux liens absents.

27. Il se peut que la magnitude du coefficient soit influencée par la façon de calculer INC. En prenant le pourcentage de couples en emploi sur le nombre total de ménages, plutôt que sur le nombre de familles ayant au moins un membre dans la main-d'œuvre, les valeurs de INC sont plus faibles là où se trouve une forte proportion de ménages hors de la main-d'œuvre, soit surtout vers le centre de l'île.

ASY devient de plus en plus net<sup>28</sup> ; 3) le lien entre CVP et CVR a tendance à diminuer ; 4) ASY a un effet croissant sur la diversité des revenus et décroissant sur la diversité professionnelle. Ces changements traduisent l'évolution du double emploi des couples : dans les quartiers où le double emploi croît le plus, il alimente la diversité mais, à plus long terme, avec sa généralisation à l'ensemble des quartiers, c'est l'asymétrie professionnelle au sein des couples, plutôt que la simple présence de ceux-ci, qui continue à alimenter la diversité.



28. La façon de calculer INC occulte toutefois partiellement la contribution à la gentrification de couples à faible asymétrie professionnelle, ce processus se déroulant dans des quartiers où le taux d'inactivité est assez élevé, donc dans des quartiers où INC a souvent tendance à être faible. Ces quartiers montrent des résidus négatifs forts dans la régression de ASY sur INC.

Les corrélations partielles présentées au tableau 3 confortent cette interprétation. En début de période, en 1971, la structure des liens entre les variables est assez complexe : DIS et ASY montrent un lien négatif qui devient significatif lorsque l'effet de INC est maintenu constant ; DIS et INC ont des effets directs sur CVP et les coefficients de corrélation partielle sont plus élevés qu'aux dates subséquentes. La situation est plus claire en 1981 et 1991. Les corrélations partielles, sauf dans un cas, ne sont pas significatives. L'exception porte sur le lien entre la position géographique des quartiers et la diversité interne des revenus. Ce lien devient significatif lorsque les effets de INC, ASY et CVP sont maintenus constants. Il est négatif, ce qui veut dire qu'en général, des quartiers centraux ayant les mêmes valeurs sur ces trois variables que des quartiers périphériques ont tendance à montrer une plus grande diversité interne de revenus. Le lien devient même plus fort encore en 1991 (-0,396). Ce résultat inattendu n'est pas aussi surprenant qu'il ne le paraît. Historiquement, la diversité sociale a depuis longtemps eu tendance à être plus forte dans les quartiers centraux des villes nord-américaines que dans leurs quartiers de banlieue. L'uniformité des banlieues a même constitué, pendant plusieurs décennies, un thème important de la sociologie américaine (Fishman, 1987). Notre analyse montre que la généralisation du double emploi a pour effet de réduire cette uniformité. Cependant, elle montre aussi que, lorsque l'effet du double emploi est maintenu constant, les quartiers centraux continuent d'afficher une diversité sociale plus grande que les quartiers de banlieue.

TABLEAU 3

Double emploi et diversité sociale  
Corrélations partielles

Variables en corrélation	Variables témoins	Coefficient de corrélation partielle
<b>1971</b>		
DIS et CVP	INC	0,284*
DIS et ASY	INC	- 0,279
DIS et CVR	ASY, INC, CVP	- 0,289
INC et CVR	ASY, CVP	- 0,256
ASY et CVP	INC	0,241
<b>1981</b>		
DIS et ASY	INC	- 0,024
INC et CVP	ASY	0,057
DIS et CVP	INC, ASY	0,149
DIS et CVR	INC, ASY, CVP	- 0,383*
INC et CVR	ASY, CVP	- 0,218
<b>1991</b>		
DIS et ASY	INC	- 0,183
INC et CVP	ASY	- 0,056
DIS et CVP	INC, ASY	0,095
DIS et CVR	INC, ASY, CVP	- 0,396*
INC et CVR	ASY, CVP	- 0,204

\*Coefficients significatifs au seuil 0,05.

## DISCUSSION ET CONCLUSION

Nos analyses révèlent que la généralisation du double emploi des couples contribue à faire augmenter la diversité sociale interne des quartiers de la région métropolitaine de Montréal. L'incidence du double emploi et l'asymétrie professionnelle au sein des couples varient selon la localisation des quartiers dans l'espace urbain — les quartiers de banlieue montrant une incidence et une asymétrie plus forte que les quartiers centraux — et ont un impact positif sur deux indices de diversité sociale, soit la diversité professionnelle et la diversité des revenus.

Par ailleurs, l'effet du double emploi sur la diversité sociale des quartiers évolue dans le temps. Pendant les années 1970, la ségrégation sexuelle dans la structure socio-professionnelle pesait lourdement sur l'asymétrie professionnelle au sein des couples en emploi. Il suffisait alors que l'incidence des couples en emploi dans un quartier soit forte pour que ceci contribue à diversifier la composition socio-professionnelle et la répartition des revenus au sein de celui-ci. Pendant les années 1980, la ségrégation sexuelle dans l'ensemble de la structure socio-professionnelle a diminué quelque peu, de sorte que l'asymétrie professionnelle au sein des couples en emploi a aussi diminué. Dès lors, la seule présence de couples en emploi dans un quartier contribue de moins en moins à diversifier sa composition socio-professionnelle. Encore faut-il que chez les couples présents, l'asymétrie professionnelle entre conjoints soit plus forte que dans le reste de la main-d'œuvre résidant dans le quartier. Ceci semble être de plus en plus nettement le cas des quartiers de banlieue et de moins en moins le cas des quartiers centraux.

Ces résultats appuient les analyses féministes de la gentrification qui suggèrent que les quartiers centraux sont, à certains égards, des milieux sociaux plus propices à l'effritement du patriarcat que les quartiers de banlieue. La plus grande égalité professionnelle entre conjoints dans les quartiers centraux est en partie due à l'accès plus facile des femmes aux emplois du complexe des affaires du centre-ville à partir de ces quartiers (Villeneuve et Rose, 1988). De plus, les quartiers centraux sont mieux équipés et facilitent d'autant la réalisation d'une double charge de travail pour ceux, et surtout celles, qui ont à assumer à la fois un emploi et des tâches domestiques.

Ces interprétations restent préliminaires. Les formes prises par la diversité sociale interne des quartiers sont multiples, et leur évolution depuis quelques décennies est surprenante. L'analyse présentée ici est loin d'épuiser l'étude du rôle des rapports hommes-femmes et des couples en emploi dans l'émergence de nouvelles morphologies sociales au sein des agglomérations urbaines. D'une part, la participation à la main-d'œuvre des femmes vivant en couple a sauvé de la pauvreté bien des familles. D'autre part, la combinaison du revenu d'emploi des conjoints entraîne aussi de nouvelles formes de disparités. Ainsi, l'incidence croissante de couples où les deux conjoints sont cadres ou professionnels contribue à étendre vers le haut l'échelle des revenus familiaux (Rose et Villeneuve, 1995). Dans certains quartiers, ceci peut entraîner que les écarts de revenus deviennent tels que la diversité sociale se transforme en polarisation. Autant de questions qu'il s'agira d'aborder dans des travaux ultérieurs.

Paul VILLENEUVE  
Centre de recherche en aménagement et développement  
Pavillon Félix-Antoine-Savard, bureau 1636  
Université Laval  
Québec (Québec)  
Canada G1K 7P4

Damaris ROSE  
INRS-Urbanisation  
Université du Québec  
3465, rue Durocher  
Montréal (Québec)  
Canada H2X 2C6

## RÉSUMÉ

L'augmentation du taux de participation des femmes à la main-d'œuvre modifie considérablement la morphologie et la géographie sociale des agglomérations urbaines. Une hypothèse mettant en rapport la progression marquée du nombre de couples en emploi et la hausse de la diversité socio-professionnelle des quartiers urbains où résident ces couples a été émise. Cette relation serait due à la forte asymétrie professionnelle entre conjoints observée au sein des couples en emploi. Une analyse des rapports entre l'incidence géographique du double emploi des couples et la composition socio-professionnelle des quartiers de l'agglomération urbaine de Montréal pendant les années 1970 et 1980 confirme cette hypothèse tout en montrant que la diversité des situations est considérable.

## SUMMARY

The massive growth of two-earner couples may considerably modify the social morphology of cities. It has been suggested that the growth and spread of this family form should increase the social heterogeneity and, especially, the occupational diversity of urban neighbourhoods where it takes place. This should be so essentially because of the marked occupational asymmetry observed between female and male spouses within working couples. An analysis of the relationships between the geographical diffusion of two-earner couples and the changing occupational composition of neighbourhoods in the Montréal Metropolitan Area during the seventies and eighties supports this hypothesis, while also revealing a diversity of situations.

## RESUMEN

El aumento de la tasa de participación de las mujeres en la mano de obra es un hecho susceptible de modificar considerablemente la morfología social de las aglomeraciones urbanas. Se ha sugerido una hipótesis que relaciona la fuerte progresión del número de parejas con un empleo y el aumento de la heterogeneidad socio-profesional de los barrios urbanos en donde residen dichas parejas. Esa relación sería debida a la fuerte asimetría profesional entre el hombre y la mujer observada en el seno de las parejas. Un análisis de las relaciones entre la incidencia geográfica del doble empleo de las parejas y la composición socio-profesional de los barrios de la aglomeración urbana de Montréal durante los años setenta y ochenta coonfirma esa hipótesis al mostrar que la diversidad de las situaciones es considerable.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès (1992), *La Division familiale du travail. La Vie en double*, Paris, Presses universitaires de France.
- BÉLAND, François et Michel DE SÈVE (1986), « L'inégalité et la discrimination sexuelles et linguistiques au Québec », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 23, n° 3, pp. 309-330.
- BERNARD, Paul et Johanne BOISJOLY (1991), « Le travail en segments : matrice des protagonistes et rémunération du travail », *Sociologie et sociétés*, vol. 23, n° 2, pp. 151-168.
- BLALOCK, H. M. (1971), *Causal Models in the Social Sciences*, Chicago, Aldine-Atherton Inc.
- BONNEY, Norman (1988), « Dual Earning Couples : of Change in Great Britain », *Work, Employment and Society*, vol. 2, pp. 89-102.
- BOYD, Monica (1982), « Sex Differences in the Canadian Occupational Attainment Process », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 19, n° 1, pp. 1-28.
- CHE-ALFORD, Janet (1994), *Les Familles au Canada*, Cat. CS96-307F, Ottawa, Statistique Canada et Scarborough, Prentice Hall Canada.
- CLEMENT, Wallace et John MYLES (1994), *Relations of Ruling : Class and Gender in Postindustrial Societies*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- COLLIN, Jean-Pierre et Jaël MONGEAU (1992), « Quelques aspects démographiques de l'étalement urbain à Montréal de 1971 à 1991 et leurs implications pour la gestion de l'agglomération », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 2, pp. 5-30.
- COOKE, Katie (1986), *Report of the Task Force on Child Care, presented to Status of Women Canada*, Cat. SW41-1/1986E, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada.
- DUFFY, Ann et Norene PUPO (1992), *Part-Time Paradox : Connecting Gender, Work and Family*, Toronto, McClelland & Stewart.
- ENGLAND, Kim V. L. (1991), « Gender Relations and the Spatial Structure of the City », *Geoforum*, vol. 22, n° 2, pp. 135-147.
- FAGNANI, Jeanne (1992), « Interactions conjugales et choix résidentiels des couples bi-actifs en Région Île-de-France : négociations, arbitrages et compromis », in É. Lelièvre et C. Lévy-Vroelant (dir.), *La Ville en mouvement. Habitat et habitants*, Paris, L'Harmattan, pp. 175-185.
- FISHMAN, Robert (1987), *Bourgeois Utopias : The Rise and Fall of Suburbia*, New York, Basic Books.
- FOX, Bonnie J. et John FOX (1987), « Occupational Gender Segregation of the Canadian Labour Force, 1931-1981 », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 24, n° 3, pp. 374-397.
- GUNDERSON, Morley et Leon MUSZYNSKI, avec la collaboration de Jennifer KECK (1990), *Vivre ou survivre ? Les Femmes, le travail et la pauvreté*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.
- HANSON, Susan (1992), « Geography and Feminism : Worlds in Collision ? », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 82, n° 4, pp. 569-586.
- HANSON, Susan et Geraldine PRATT (1988), « Reconceptualizing the Links between Home and Work in Human Geography », *Economic Geography*, vol. 64, n° 4, pp. 299-321.
- HANSON, Susan et Geraldine PRATT (1990), « Geographic Perspectives on the Occupational Segregation of Women », *National Geographic Research*, vol. 6, n° 4, pp. 376-399.
- HILLER, Dana V. et William W. PHILLIBER (1986), « Determinants of Social Class Identification for Dual-Earner Couples », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 48, pp. 583-587.

- HUNTER, Alfred et Michael C. MANLEY (1986), « On the Task Content of Work », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 23, n° 1, pp. 47-71.
- KEMPENEERS, Marianne (1992), *Le Travail au féminin. Analyse démographique de la discontinuité professionnelle des femmes au Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- LANGLOIS, Simon (1984), « L'impact du double revenu sur la structure des besoins dans les ménages », *Recherches sociographiques*, vol. 25, n° 2, pp. 211-265.
- LE BOURDAIS, Céline et Michel BEAUDRY (1988), « The Changing Residential Structure of Montreal, 1971-1981 », *Le Géographe canadien*, vol. 32, n° 2, pp. 98-113.
- LÉPINE, Irène (1993), « Devenir cadre : les cheminements de carrière de diplômés en administration », *Recherches féministes*, vol. 6, n° 3, pp. 65-88.
- LUXTON, Meg (1986), « Two Hands for the Clock : Changing Patterns in the Gendered Division of Labour in the Home », in M. Luxton et H. Rosenbed (dir.), *Through the Kitchen Window : The Politics of Home and Family*, Toronto, Garamond Press, pp. 17-36.
- McQUITTY, L. L. (1957), « Elementary Linkage Analysis for Isolating Orthogonal and Oblique Types and Typal Relevancies », *Educational and Psychological Measurement*, vol. 17, pp. 207-229.
- McRAE, Susan (1986), *Cross-Class Families : A Study of Wives' Occupational Superiority*, Oxford, Clarendon Press.
- MARKUSEN, Ann R. (1981), « City Spatial Structure, Women's Household Work, and National Urban Policy », in C. R. Stimpson et al., (dir.) *Women and the American City*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 20-41.
- MARONEY, Heather (1983), « Feminism at Work », *New Left Review*, n° 141, pp. 51-71.
- MARSHALL, Katherine (1987), *Qui sont les femmes des professions libérales ?*, Cat. 99-951, Ottawa, Statistique Canada.
- MICHELSON, William (1988), « Divergent Convergence : the Daily Routines of Employed Spouses as a Public Agenda », in C. Andrew et B. Moore Milroy (dir.), *Life Spaces : Gender, Households, Employment*, Vancouver, University of British Columbia Press, pp. 81-101.
- PARK, Robert E. (1926), « The Urban Community as a Spatial Pattern and Moral Order », in Ceri Pearch (dir.), *Urban Social Segregation*, Londres, Longman, 1975, pp. 21-31.
- PRATT, Geraldine et Susan HANSON (1988), « Gender, Class and Space », *Environment and Planning D : Society and Space*, vol. 6, n° 1, pp. 15-35.
- RASHID, Abdul (1994), *Revenu de la famille au Canada*, Ccat. CS96-318F, Ottawa, Statistique Canada et Scarborough, Prentice Hall Canada.
- ROSE, Damaris (1984), « Rethinking Gentrification : Beyond the Uneven Development off Marxist Urban Theory », *Environment and Planning D : Society and Space*, vol. 2, n° 1, pp. 47-74.
- ROSE, Damaris (1995), « The Diversity of Gentrification — of Diversity ? », in J. Caulfield et L. (dir.), *Critical Perspectives on Canadian Urbanism*, Toronto, University of Toronto Press, sous presse.
- ROSE, Damaris et Martin WEXLER (1994), « Évolution socio-économique et adéquation du logement depuis la guerre », in J. R. Miron (dir.), *Habitation et milieu de vie. L'Évolution du logement au Canada, 1945 à 1986*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, pp. 268-285.
- ROSE, Damaris et Paul VILLENEUVE (1988), « Women Workers and the Inner City : Some Social Implications of Labour Force Restructuring in Montreal, 1971-1981 » in C. Andrew et B. Moore (dir.), *Life Spaces : Gender, Households, Employment*, Vancouver, University of British Columbia Press, pp. 31-64.
- ROSE, Damaris et Paul VILLENEUVE (1993), « Work, Labour Markets, and Households in Transition », in L. S. Bourne et D. Ley (dir.), *The Changing Social Geography of Canadian Cities*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, pp. 153-174.
- ROSE, Damaris et Paul VILLENEUVE (1994), « Gender and Occupational Restructuring in Montreal in the 1970s » in A. Kobayashi (dir.), *Women, Work and Place*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, pp. 130-161.
- SÉGUIN, Anne-Marie (1988), « Madame Ford et l'espace : lecture féministe de la suburbanisation », *Recherches féministes*, vol. 2, n° 171, pp. 51-68.
- SHEVKY, Eshref et Marilyn WILLIAMS (1949), *The Social Areas of Los Angeles : Analysis and Typology*, Berkeley, University of California Press.
- TABARD, Nicole (1993), « Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire », *Économie et statistique*, n° 270, pp. 5-22.
- VANDELAC, Louise et al. (1985), *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*, Montréal, Albert-Saint-Martin.
- VILLENEUVE, Paul (1992), « Gender and the Restructuring of the Canadian Space Economy », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, vol. 12, n° 2, pp. 59-71.
- VILLENEUVE, Paul et Damaris ROSE (1988), « Gender and the Separation of Employment from Home in Metropolitan Montreal, 1971-1981 », *Urban Geography*, vol. 9, n° 2, pp. 155-179.
- VILLENEUVE, Paul et Gilles VIAUD (1987), « Asymétrie occupationnelle et localisation résidentielle des familles à double revenu à Montréal », *Recherches sociographiques*, vol. 28, n° 2-3, pp. 371-391.
- VILLENEUVE, Paul et René MORENCY (1990), « Couples à double emploi et hétérogénéité sociale dans les quartiers de Montréal », *Le Géographe canadien*, vol. 34, n° 3, pp. 239-250.
- VILLENEUVE, Paul et René MORENCY (1992), « Double emploi et rang social des quartiers de Montréal », in F. W. Remiggi et G. Sénécal (dir.), *Montréal, tableaux d'un espace en transformation*, Montréal, ACFAS « Cahiers scientifiques », n° 76, pp. 195-215.